

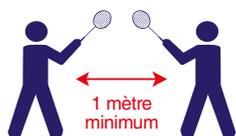
# REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est possible dans tous les équipements sportifs couverts, **sauf dans les zones d'alerte renforcée et les zones d'alerte maximale**. Sur ces territoires, seuls les mineurs, dans le cadre d'une pratique encadrée, peuvent jouer au badminton.

La FFbAD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



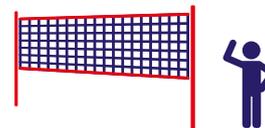
## LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de 1 mètre minimum en dehors du court.



Port du masque obligatoire en dehors du jeu, pour toutes les personnes de 11 ans et plus.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe en portant des gants.

## AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, gourde, gel hydroalcoolique).



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

## SUR LE TERRAIN



Port du masque non obligatoire pour les pratiquants et recommandé pour l'entraîneur principal.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.**